



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

de l'Assemblée

Le mardi 6 mai 2008 — N° 79

**Président de l'Assemblée nationale :**  
**M. Michel Bissonnet**

---

**QUÉBEC**



La séance est ouverte à 14 h 07.

Moment de recueillement

### AFFAIRES COURANTES

#### Présentation de projets de loi

Mme Jérôme-Forget, ministre des Finances, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 80 Loi modifiant la Loi sur l'administration financière

La motion est adoptée.

#### Dépôts de documents

Mme Jérôme-Forget, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, dépose :

Le Plan stratégique 2006-2008 de la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances.

(Dépôt n° 951-20080506)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite n° 4 concernant la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances, inscrite au *Feuilleton et préavis* du mardi 6 mai 2008 par M. Lévesque (Lévis).

(Dépôt n° 952-20080506)

**6 mai 2008**

---

M. le président dépose :

Copie du préavis de la motion proposée par M. Legault (Rousseau) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 7 mai 2008, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 953-20080506)

### **Dépôts de pétitions**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Legault (Rousseau) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 231 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le projet d'exploitation d'une carrière à Saint-Calixte, à proximité des municipalités de Chertsey et Rawdon.

(Dépôt n° 954-20080506)

\_\_\_\_\_

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Méthé (Saint-Jean) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 263 citoyens et citoyennes du Québec, concernant les modifications législatives afin de clarifier les notions de garde et d'autorité parentale à la suite d'une séparation.

(Dépôt n° 955-20080506)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Legault (Rousseau) dépose :

Un document, en date du 22 avril 2008, concernant la création par Vidéotron de la société Vidéotron Technologies Inc.

(Dépôt n° 956-20080506)

6 mai 2008

---

### Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté sur la motion sans préavis proposée conjointement par M. Simard (Richelieu), M. Whissell, ministre du Travail, et M. Therrien (Terrebonne) à la séance du 1<sup>er</sup> mai 2008.

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Fête des travailleuses et des travailleurs qui, par leur travail et leur engagement social, contribuent à construire un Québec prospère;

QU'elle profite de l'occasion pour réitérer son appui envers les travailleuses et travailleurs afin de protéger et maintenir avec eux des emplois de qualité.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 52 en annexe)

Pour : **100** Contre : **0** Abstention : **0**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé à un avis touchant les travaux des commissions.

### Avis touchant les travaux des commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 145 du Règlement, M. Picard, troisième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission des finances publiques se réunira afin de procéder à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières portant sur le Rapport sur la mise en œuvre de la *Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme* et du Code de déontologie des lobbyistes;

6 mai 2008

---

**Motions sans préavis**

M. Fournier, leader du gouvernement, propose :

QUE le nom de Mme Monique Jérôme-Forget, ministre des Finances, soit substitué à celui de M. Jacques P. Dupuis, ministre de la Justice, à titre d'auteur du projet de loi n° 47, Loi sur le transfert de valeurs mobilières et d'autres actifs financiers.

La motion est adoptée.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Légaré (Vanier) et Mme Malavoy (Taillon) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne le Mois de l'éducation physique et du sport étudiant et qu'elle invite les élèves, les parents et le personnel enseignant à y prendre part massivement en bougeant davantage et en adoptant un mode de vie physiquement actif.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Therrien (Terrebonne), M. Whissell, ministre du Travail, et M. Dufour (René-Lévesque) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine nord-américaine de la sécurité et de la santé au travail qui se tient du 4 au 10 mai 2008, et qu'elle rappelle l'importance d'avoir un lieu de travail sécuritaire et sain.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

**6 mai 2008**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Caire (La Peltrie), M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, et M. Drainville (Marie-Victorin) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine nationale des soins palliatifs qui se déroule du 4 au 10 mai 2008, et qu'elle réitère l'importance de reconnaître et de célébrer les intervenants qui oeuvrent dans ce milieu au Québec.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Domingue (Bellechasse), M. Béchar, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, et Mme Morasse (Rouyn-Noranda-Témiscamingue) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne le mois de mai, Mois de l'arbre et de la forêt au Québec, et qu'elle encourage la population à participer aux activités organisées dans le cadre de ce Mois.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Côté (Dubuc), M. Dupuis, ministre de la Sécurité publique, et M. Benjamin (Berthier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine de la sécurité civile qui se tient du 4 au 10 mai et qui vise à sensibiliser la population québécoise sur l'importance de se préparer pour faire face à diverses situations d'urgence;

QUE l'Assemblée nationale profite de l'occasion pour offrir son support à ceux et celles qui doivent faire face à de tels événements.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

**6 mai 2008**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84 et 185 du Règlement, M. Béchar, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, M. Benjamin (Berthier) et Mme Morasse (Rouyn-Noranda-Témiscamingue) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne le 100<sup>e</sup> anniversaire de la pépinière de Berthier et qu'elle rende hommage à la réussite de cette institution et à son immense contribution au monde forestier.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84 et 185 du Règlement, M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce), M. Caire (La Peltrie) et Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale du Québec souligne la Semaine nationale de la santé mentale qui se tient cette année du 5 au 11 mai.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84 et 185 du Règlement, M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce), M. Caire (La Peltrie) et Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée de l'infirmière auxiliaire qui avait lieu le 5 mai.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

6 mai 2008

---

**Avis touchant les travaux des commissions**

M. Gauthier, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 68, Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite, la Loi sur le régime de rentes du Québec et d'autres dispositions législatives.

---

M. Picard, troisième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission des transports et de l'environnement se réunira en séance de travail afin de déterminer ses recommandations à la suite des auditions publiques portant sur la gestion des matières résiduelles.

**Renseignements sur les travaux de l'Assemblée**

M. Picard, troisième vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 7 mai 2008, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Legault (Rousseau).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale déplore l'absence de vision et le manque de leadership du gouvernement du Parti libéral du Québec en matière de développement économique.

**6 mai 2008**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 298 du Règlement, M. Picard, troisième vice-président, informe l'Assemblée que l'interpellation du vendredi 9 mai 2008 entre M. Caire (La Peltrie) et M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, portant sur « L'état du système de santé au Québec », est reportée au lundi 12 mai 2008.

---

**AFFAIRES DU JOUR**

À 15 h 31, à la demande de M. Gauthrin, leader adjoint du gouvernement, M. Picard, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 17 heures.

---

Les travaux reprennent à 17 h 06.

**Débats de fin de séance**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 309 du Règlement, l'Assemblée tient un débat de fin de séance sur une question adressée par M. Legault (Rousseau) à Mme Jérôme-Forget, ministre des Finances, concernant le crédit d'impôt pour le développement des affaires électroniques.

---

M. Gauthrin, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 7 mai 2008, à 10 heures.

La motion est adoptée.

**6 mai 2008**

---

En conséquence, à 17 h 20, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au mercredi 7 mai 2008, à 10 heures.

---

**SANCTION DE PROJETS DE LOI**

Le mardi 6 mai 2008, à 10 h 20, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Picard, troisième vice-président de l'Assemblée nationale, et de Mme Mignolet, directrice du Secrétariat de l'Assemblée et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable Pierre Duchesne, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner les projets de loi suivants :

- n° 40 Loi modifiant la Loi sur les tribunaux judiciaires et la Loi modifiant la Loi sur les cours municipales, la Loi sur les tribunaux judiciaires et d'autres dispositions législatives
- n° 61 Loi modifiant la Loi sur la Société des établissements de plein air du Québec et la Loi sur la Société québécoise de récupération et de recyclage
- n° 78 Loi n° 2 sur les crédits, 2008-2009

*Le Président*

**MICHEL BISSONNET**

6 mai 2008

---

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion sans préavis proposée conjointement par M. Simard (Richelieu), M. Whissell, ministre du Travail, et M. Therrien (Terrebonne) à la séance du 1<sup>er</sup> mai 2008, concernant la Fête des travailleuses et des travailleurs :

(Vote n° 52)

POUR - 100

Arcand	Deschamps	Jérôme-Forget	Ouimet
Arseneau	Deslières	Kelley	Pagé
Auclair	Desrochers	Lapointe	Paquet
Bachand	Dionne-Marsolais	<i>[Crémazie]</i>	Pelletier
Beauchamp	Domingue	Lapointe	<i>[Chapleau]</i>
Beaupré	Dorion	<i>[Groulx]</i>	Pelletier
Béchar	Dubourg	Leblanc	<i>[Rimouski]</i>
Bédard	Dufour	L'Écuyer	Proulx
Benjamin	Dumont	<i>[Saint-Hyacinthe]</i>	Reid
Benoit	Dupuis	L'Écuyer	Richard
Bergeron	Ferland	<i>[Pontiac]</i>	Riedl
Bergman	Fournier	Légaré	Roux
Blais	Francoeur	Legault	Roy
Bonnardel	Gagnon-Tremblay	Lelièvre	<i>[Montmagny-L'Islet]</i>
Bouchard	Gaudreault	Lessard	Schneeberger
Boulet	Gautrin	Lévesque	Simard
Caire	Gendron	MacMillan	Sklavounos
Camirand	Gingras	Maltais	St-Pierre
Charbonneau	Girard	Marcoux	Taillon
Charest	Gonthier	Marsan	Therrien
Charlebois	Gosselin	Ménard	Tomassi
Cloutier	Grandmont	Méthé	Turp
Copeman	Grondin	Morasse	Vallée
Côté	Hamad	Morin	Vallières
Couillard	Harel	Morissette	Wawanoloath
Courchesne	Houda-Pepin	Normandeau	Whissell
Curzi	James	Ouellette	